



# AFRICAN NATIONAL CONGRESS OF SOUTH AFRICA

P.O. Box 137, 1040 Brussels, Belgium fax 734 08 67

URGENT      URGENT      URGENT      URGENT      URGENT

Depuis le 26 février 1990 les 300 à 350 prisonniers politiques détenus à l'Ile de Robben près de la Cité du Cap font la grève de la faim jusqu'à l'obtention de leur libération inconditionnelle. Entretemps la grève se repand dans toutes les prisons sud-africaines où sont détenus des prisonniers politiques.

Dans son discours de février le Président de Klerk s'était engagé à libérer les prisonniers politiques mais il a décreté tant de restrictions que d'après nos estimations, l'amnistie de De Klerk ne concernerait que 5 à 6% du total des prisonniers. Pour les autres, leurs activités contre le système de l'Apartheid seront, une fois de plus, criminalisées.

**NOUS EXIGEONS LA LIBERATION INCONDITIONNELLE DE TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES. SANS CELA IL NE PEUT ETRE QUESTION DE VRAIES NEGOTIATIONS!!!!**

Une délégation de dirigeants de l'ANC se rendra prochainement à Prétoria pour insister sur cette condition préalable aux négociations - et d'autres, comme la levée de l'état d'urgence, l'abrogation de toute la législation restreignant les activités politiques et la fin de tous les procès politiques - dans un premier entretien avec le régime de Prétoria.

**NOUS SOMMES TRES PREOCCUPES PAR LA SITUATION ET SURTOUT PAR LE FAIT QUE LA VIE DES PRISONNIERS POLITIQUES QUI SE SONT VUS ASTREINTS A UNE TELLE ACTION, EST EN DANGER.**

Le Comité International d'Accueil de Nelson Mandela et l'ANC font appel à tous ceux qui opposent à l'Apartheid pour qu'ils contribuent activement à l'action des grévistes de la faim comme suit:

1. Ecrire des lettres de soutien aux prisonniers, aux adresses suivantes: National Reception Committee  
c/o Dullah Omar, FAX 27-21-236-693  
ou: c/o Willie Hofmeyer, FAX: 27-21-217-207  
ou: P.O.Box 1019, Johannesburg, 2000
2. Ecrire des lettres de protestation à  
a) The State President, F W de Klerk  
FAX: 27-21-461-1848  
b) The Commissioner of Prisons, Pretoria, 0001  
FAX: 27-12-323-3304/5
3. Insister auprès du gouvernement belge pour qu'il intervienne de manière urgente en faveur de la libération de tous les prisonniers politiques en Afrique du Sud:  
Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Mark Eyskens  
2, rue des Quatre Bras  
1000 Bruxelles

Prière d'envoyer les copies au: Comité National d'Accueil  
B.P. 137, 1040 Bruxelles  
(fax: 02/734 08 67)

Mars 1990